

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

PINGET

Nom

Prénoms *Léon Joseph*

Grade *2^e classe*

Corps *97^e R. Infanterie*

N^o Matricula. *2585 au Corps. — Cl. 1911*

2176 au Recrutement Annuel

Mort pour la France le *10 Octobre 1914*

à *S. hôpital Temp^o n^o 10 Vitry (Epte)*

Genre de mort *Blessures de guerre*

Mort pour la France

Né le *8 février 1891*

à *St Paul* Département *Ha^e Savoie*

Arr^e municipal (p^o Paris et Lyon), à défaut rue et N^o.

Jugement rendu le *Extrait du registre*

par le Tribunal de *de l'acte de décès*

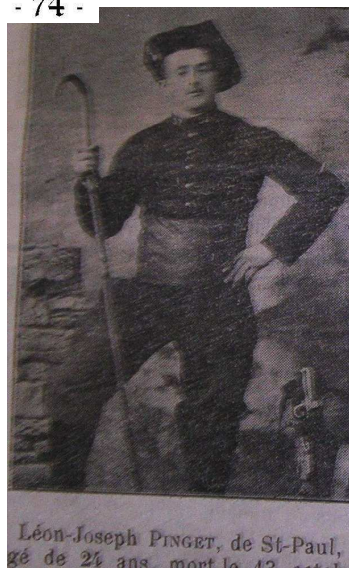
acte ou jugement transcrit le *adressé à St Paul*

à *Ha Savoie le 13 octobre 1914*

N^o du registre d'état civil

369-708-1022. [26434]

Cette partie
n'est pas à remplir
par le Corps.



Léon-Joseph PINGET, de St-Paul,
âgé de 26 ans, mort le 10 octobre 1914

n^o 28

PINGET Léon Joseph
frère de Jean-François
n^o 30, domicilié: Chez Bochet

Lieu d'inhumation:

département:

commune:

lieu:

Tombe:

Lequel deux parents qui, vers cinq heures du soir, nous François Burquier maire et officier de l'état-civil de la commune de Saint-Paul, arrondissement de Thonon-les-Bains (Haute-Savoie) avons procédé à la transcription de l'acte de décès de Léon Pinget dont la teneur suit et qui nous a été transmis par M. l'officier de l'état-civil de la ville de Vitry (Haute-Savoie) et qui nous est parvenu par fax et enge du matin.

Le douze octobre _____ mil neuf cent quinze,

à _____ heures _____ du soir _____ Léon Pinget, soldat au

quatre-vingt-dixième régiment d'infanterie, deuxième compagnie,

né à Saint-Paul, le huit février, mil huit cent quatre-vingt-neuf,

95 5

DÉCÈS

de _____

Transcription de _____ domicilié à Saint-Paul _____

est décédé à Vitry, à l'hôpital temporaire numéro dix rue du Collège _____

Dressé le _____ mil neuf cent quinze,

à _____ heures quinze _____ du matin _____, sur la déclaration

L'acte de décès de _____ de Albert Roussel, soldat infirmier à l'hôpital temporaire numéro dix

Pinget, Léon _____ rue du Collège à Vitry, âgé de trente ans et Constant Dabois, clerc de _____

notaire, âgé de trente ans, les deux demeurant à Vitry _____

Mort pour la France _____ qui,

lecture faite, ont signé avec Nous Georges Garreau, Chevalier de la légion d'honneur, Vice-Président

du Tribunal-Maire de la commune de Vitry, département de _____ Officier de l'Etat civil

l'Ille-et-Vilaine. Et de cette transcription nous en avons dressé le présent acte qui nous a été signé

Les Délégués _____ L'Officier de l'Etat Civil, de Saint-Paul _____

à Vitry le quatorze janvier mil neuf cent quinze.

Le Maire de Vitry _____

Leguillable _____

Burquier _____